



# Forum électronique du CMFC n°2

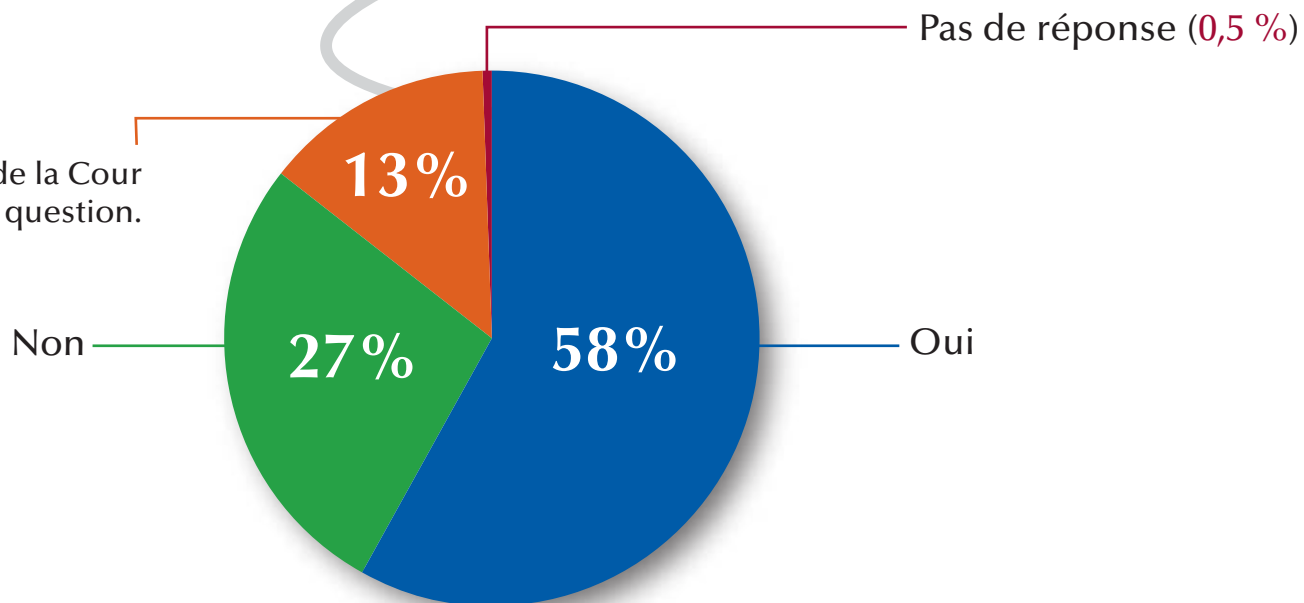
Statistiques des membres



Données démographiques de l'échantillon  
(663 membres - N = 372, Taux de réponse = 58,8 %)

**Q1. Êtes-vous d'accord avec la récente  
décision de la Cour suprême du Canada  
d'invalider les articles du Code criminel  
qui interdisaient aux médecins d'aider  
des patients à mourir?**

Je n'en sais pas assez sur la décision de la Cour  
suprême du Canada pour répondre à la question.





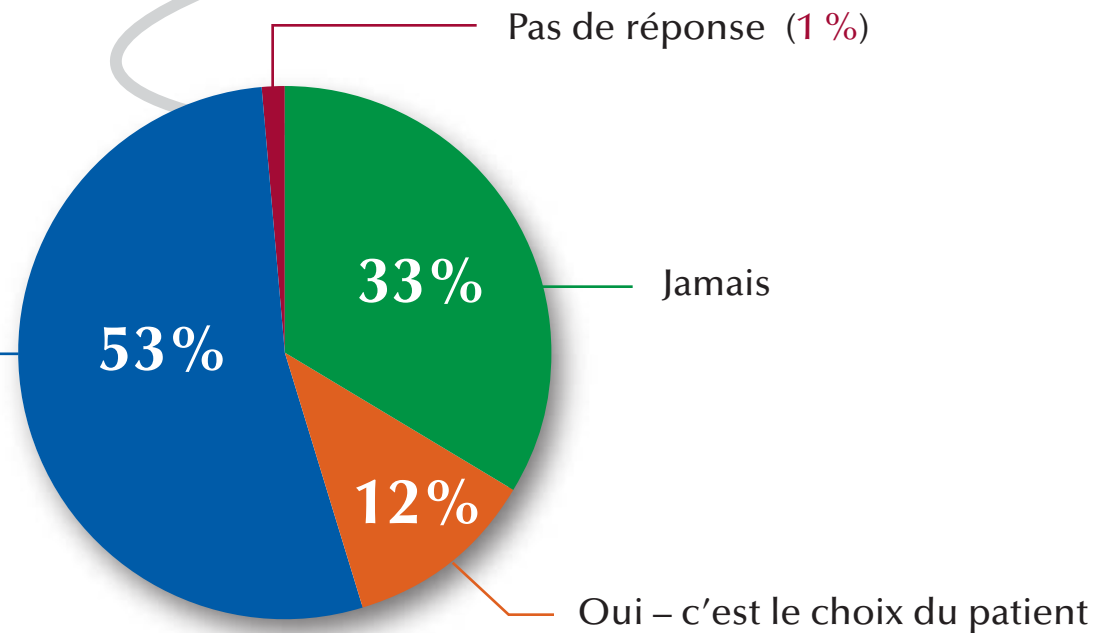
# Forum électronique du CMFC n°2

Statistiques des membres

**Q2. Aideriez-vous un patient mourant  
qui est compétent et consentant à  
mourir s'il vous le demandait?**



Si les vérifications appropriées et  
rigoureuses ont été effectuées



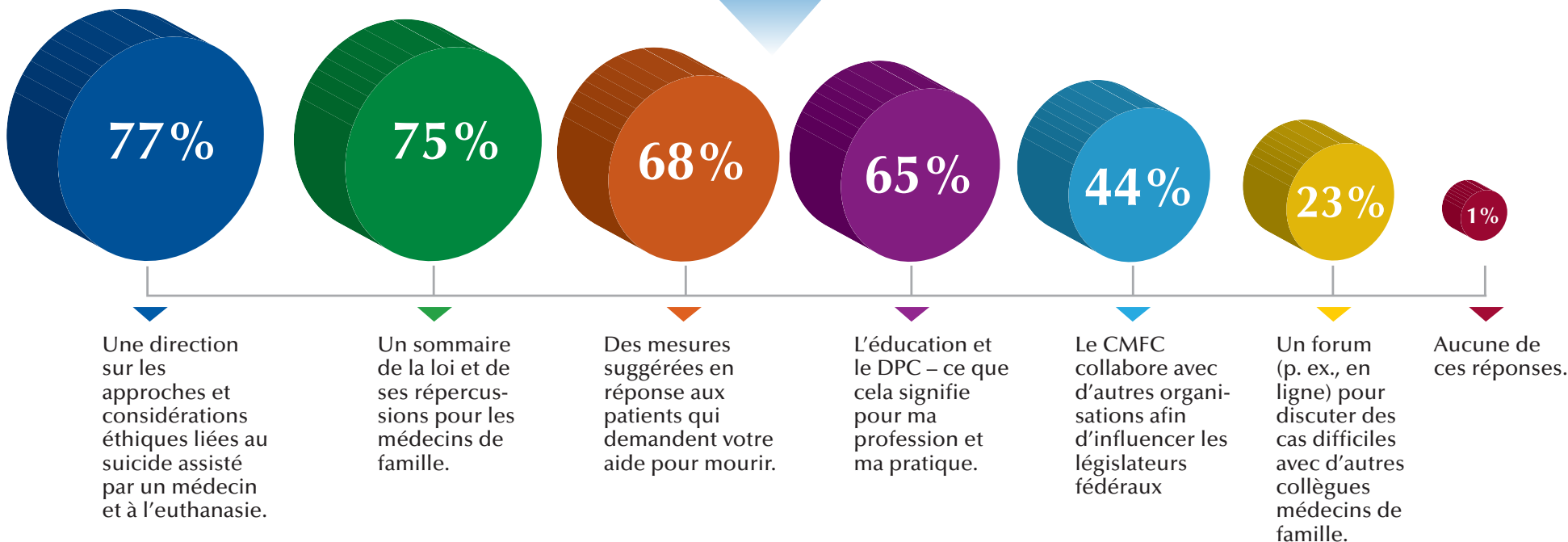


# Forum électronique du CMFC n°2

Statistiques des membres



Q3. Veuillez sélectionner ce qui vous aiderait de façon significative en tant que médecin de famille. Veuillez cocher toutes les réponses qui s'appliquent.



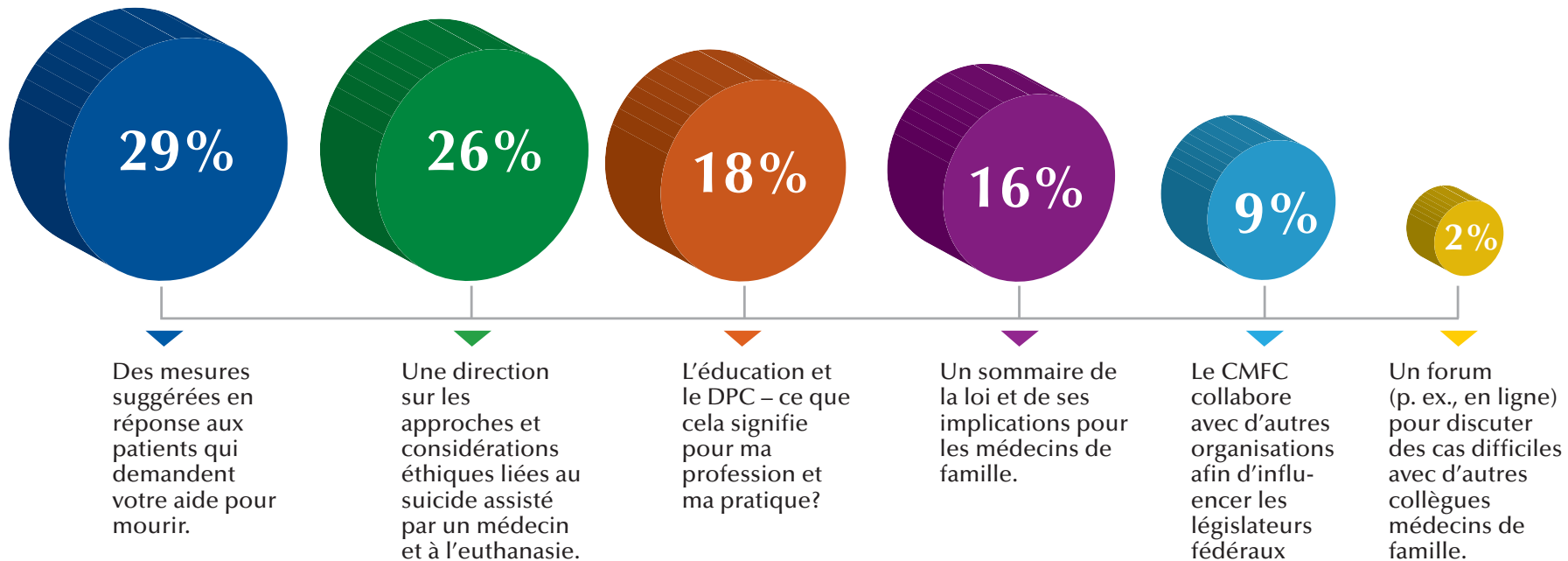


# Forum électronique du CMFC n°2

Statistiques des membres



**Q4. En ce qui concerne les éléments que vous avez sélectionnés à la question 3, lequel serait le plus important et utile à votre avis en tant que médecin de famille?**



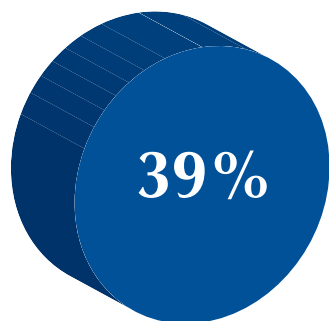


# Forum électronique du CMFC n°2

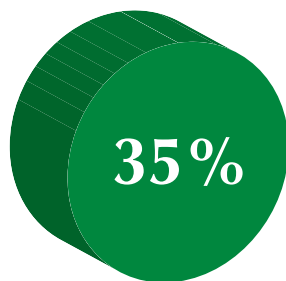
Statistiques des membres



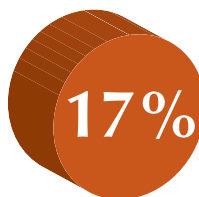
Q5. Quel rôle voyez-vous pour les  
médecins de famille dans l'aide aux  
patients qui veulent mourir?



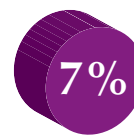
Un rôle limité – en collaboration avec d'autres professionnels de la santé.



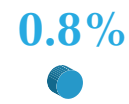
Un rôle principal – les médecins de famille sont les mieux placés pour fournir une aide médicale à mourir.



Aucun rôle – aucun professionnel de la santé ne devrait y prendre part.



Aucun rôle – ce service devrait être fourni par une nouvelle profession avec une formation particulière à cet effet.



Aucun rôle – ce service devrait être fourni par d'autres professionnels de la santé existants.



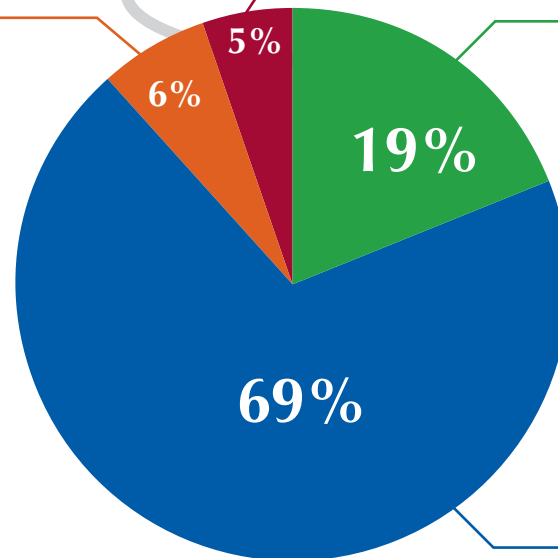
## Forum électronique du CMFC n°2

Statistiques des membres



**Q6. Offrez-vous des soins palliatifs  
dans le cadre de votre pratique?**

Intérêt particulier en soins  
palliatifs (20-50 % de la pratique  
en soins palliatifs)



Pratique ciblée sur les soins  
palliatifs (50 % et + sont des  
soins palliatifs)

Aucun soin palliatif

Certains soins palliatifs  
(<20 % des services fournis)



# Forum électronique du CMFC n°2

## Statistiques des membres

### 10 commentaires les plus courants du Forum électronique n°2

1

Les patients en phase terminale devraient pouvoir décider quand et comment ils vont mourir.

2

Inquiet de l'effet de la « pente glissante ».

3

Nous n'avons pas besoin du suicide assisté, nous avons besoin de plus de soins palliatifs.

4

Je ne serais pas à l'aise de pratiquer le suicide assisté.

5

Je crois qu'un médecin ne devrait jamais enlever la vie.

6

Les médecins en soins palliatifs devraient pratiquer le suicide assisté.

7

Besoin de plus de formation, de protocoles normalisés, de guides de pratique et d'un contrôle rigoureux.

8

Les médecins devraient pouvoir refuser d'offrir le suicide assisté sans abandonner leurs patients en les référant vers un professionnel approprié.

9

Les médecins devraient pouvoir refuser d'offrir le suicide assisté.

10

Les médecins de famille sont les mieux placés pour offrir des conseils sur le suicide assisté et le pratiquer.